

P.P.M.S.

(Plan Particulier de Mise en Sûreté)

➤ Définition de l'accident majeur :

L'accident majeur est un événement d'origine naturelle, technologique (tempête, inondation, séisme, nuage toxique, ...) ou humaine, qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

➤ Définition du risque majeur :

Un événement potentiel dangereux « ALEA » (cf. fig. 1) s'appliquant à une zone où des « ENJEUX » (cf. fig. 2) humains, économiques ou environnementaux sont en présence, engendre le « RISQUE MAJEUR » (cf. fig. 3).

Le « RISQUE MAJEUR » est la confrontation d'un « ALEA » avec des « ENJEUX ».

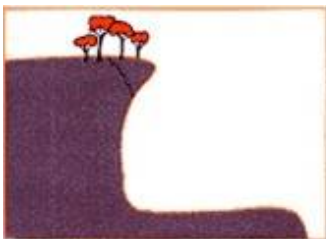


Fig. 1 : L'aléa



Fig. 2 : Les enjeux



Fig. 3 : Le risque majeur

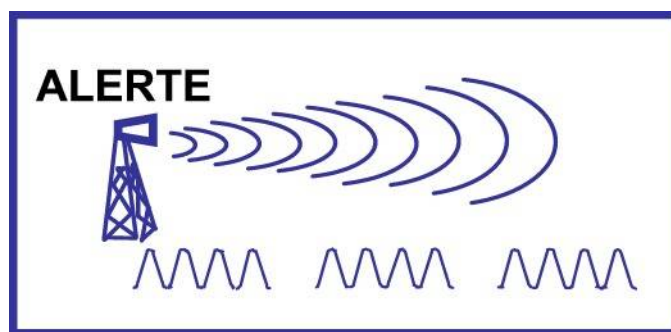
➤ Rôle du P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Périodiquement, des écoles et des établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs et ils doivent s'y préparer pour pouvoir les affronter de la manière la mieux appropriée.

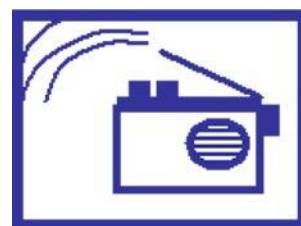
Le **P.P.M.S. Plan Particulier de Mise en Sûreté** des personnes constitue la meilleure réponse permettant aux écoles et aux établissements scolaires de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

En cas d'alerte

- **N'allez pas** vers les lieux du sinistre
Vous iriez au devant du danger



- **ECOUTEZ** la RADIO
- **Respectez les consignes des autorités.**



RADIO LOCALE Conventionnée par le Préfet :

Radio :FRANCE-BLEU HERAULT Fréquence : 100.6Mhz 101.1Mhz

ET AUSSI FREQUENCE France Inter : 89.4 Mhz 92.1 Mhz 94.7 Mhz

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.
- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (*celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles*).